



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

PARC DES CLUBS DE VILLE-MARIE :
La Ville de Ville-Marie procède à la réouverture officielle du parc

Ville-Marie, le 17 juin 2023 – La Ville de Ville-Marie a procédé à la réouverture officielle du parc des Clubs complètement réaménagé, ce matin à 10 h. C’est en compagnie de M. le maire Martin Lefebvre, des élus municipaux, de la directrice des loisirs, des sports et des espaces verts, Mme Manon Gauthier, des partenaires et intervenants au projet ainsi que de la population conviée que l’événement s’est déroulé.

Après plus d’un an de réaménagement, le parc des Clubs est de nouveau accessible à la population. Originellement pour enfants, la nouvelle mouture du parc se veut intergénérationnelle. Il dispose d’une partie avec des nouveaux modules de jeu pour enfants et d’une autre partie avec deux surfaces de jeu visant particulièrement les aînés. Les personnes à mobilité réduite pourront aussi bénéficier des installations du Parc : deux tables offrent une place chacune pour fauteuil roulant, un siège de balançoire est installé, des entrées à ras le sol au terrain de pétanque permettront aux personnes à mobilité réduite de jouer elles-aussi.

« Lors de nos consultations publiques menées à l’automne 2019, les aînés nous mentionnaient qu’ils ne se sentaient pas en sécurité au parc des Aînés. Isolé, sans eau potable et salle de toilettes, ce parc n’était finalement pas très adapté pour cette clientèle. C’est pourquoi nous avons adapté l’offre d’activités du parc des Clubs, afin d’offrir aux aînés un lieu très fréquenté par toute la population, avec des jeux et des commodités qu’ils nous avaient alors demandés », explique Manon Gauthier.

« Un parc est un lieu de rencontres, de divertissement et d’échanges pour les jeunes, les familles et les personnes âgées. La concrétisation de cette première phase du parc des Clubs contribuera à la qualité de vie de toute la population; non seulement celle de Ville-Marie, mais également celle de l’ensemble du Témiscamingue. Ce n’est qu’un début! » déclare Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda–Témiscamingue

En ce qui concerne les jeux pour enfants, la population souhaitait avoir le plus d’éléments représentant la nature, c’est pourquoi les couleurs de brun, gris et vert ont été choisies.

« La réfection de ce parc s’inscrit dans notre vision de la ville afin de favoriser la qualité de vie de tous. L’offre de jeux libres permet de bouger, indépendamment de l’âge ou de la provenance comme milieu d’origine. Les améliorations à la plage, l’ajout de la zone Wibit ainsi que la réfection des sentiers de la grotte soutiennent également cette vision. Aujourd’hui, avec cette



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

belle réalisation de jeux variés qui bonifie notre offre, nous vous présentons la première phase de ce parc. Nous souhaitons que nos citoyens se l'approprient. À moyen terme, nous espérons également voir s'implanter ici-même le Complexe des Eaux profondes, un projet intermunicipal tant attendu », mentionne le maire Martin Lefebvre

Notons qu'un comité formé de partenaires du milieu et de résidents a été mis sur pied à l'automne 2019, afin de travailler sur le réaménagement complet du parc des Clubs.

Le réaménagement de ce parc était un projet de 750 000\$. Il a été rendu possible grâce aux appuis financiers suivants : 150 000\$ du gouvernement du Québec provenant du volet Soutien à la compétence de développement local et régional du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 30 000\$ de la MRC de Témiscamingue, 25 000\$ de la Caisse Desjardins du Témiscamingue, 10 000\$ de Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue et 5 000\$ de l'ex-députée Émilise Lessard-Therrien. Notons que la Ville de Ville-Marie a, pour sa part, investi 530 000\$ dans le projet.

- 30 -

Source : Guillaume Gonzalez
Directeur des communications, culture et vie communautaire
Ville de Ville-Marie
819 629-2881 #108
communications@villevillemarie.org